

MARS
2024

Le Petit Cosméen

BULLETIN MUNICIPAL - N° 86



EDITO

Nous sommes dans un contexte national et international empreint d'incertitudes et de tension. La guerre en Ukraine s'enlise, le conflit Israélo-Palestinien fracture le monde, les COP s'enchaînent, se ressemblent mais ne semblent pas prendre la mesure du changement climatique qui s'impose. Ces remous ont un impact économique, notre pays perd ses repères et ses valeurs.

Notre commune garde le cap pour offrir une qualité de vie quotidienne à ses administrés. Nous maintenons un haut niveau d'investissement dans tous les domaines : la voirie, les bâtiments, les écoles.

Il est essentiel, pour un maire, de pouvoir s'appuyer sur une équipe orientée vers le même but : la défense de l'intérêt général.

L'an dernier, nous étions à la moitié de notre mandat. Depuis le début, mes collègues et moi-même sommes engagés chaque jour au service des Cosméens(es).

Les résidences « Habitat Senior Service » (H.S.S.) seront normalement achevées en 2026.

Le projet de réaménagement du centre bourg, en concertation avec certains d'entre vous, se finalise. Il améliorera grandement notre cadre de vie mais aussi l'attractivité de la commune.

Les travaux ont été étudiés pour occasionner le moins de gêne possible quant à l'accès aux commerces. Ils seront réalisés en plusieurs phases. Ce projet entre dans le dispositif « Petites Villes de Demain » (P.V.D.). A ce titre l'Etat encourage les communes au travers de nouvelles aides publiques, nous espérons atteindre 50% des dépenses réalisées.

Du fait de leurs complexités, les dossiers sont longs et difficiles à préparer. Je tiens à remercier tout particulièrement, Madame Céline Mathé, notre Directrice Générale des Services, pour le travail accompli.

Mes remerciements vont également à nos employés municipaux présents aux ateliers, dans nos écoles, notre cantine et en mairie. Ils pratiquent tous les jours des missions, pas toujours connues, au service de nos habitants.

Comme vous tous, j'exprime ma satisfaction de voir les activités du Comité des Fêtes reprises par une toute nouvelle équipe sous le nom de : Comité Local d'Animations Cosméen.

A cette occasion, je tiens à remercier tous les bénévoles qui au travers des nombreuses associations cosméennes et de leurs activités respectives, expriment le bien vivre à Saint Cosme en Vairais.

2024 sera la continuité du travail entrepris, avec l'entretien des bâtiments publics, culturels et cultuels, des travaux importants pour la voirie et la sécurité. Certains de nos projets sont en cours de réalisation, c'est notamment le cas pour le nouveau centre d'incendie et de secours qui sera livré en fin d'année.



Le Maire,
Philippe RICHARD

FOCUS



LA SALLE DES FÊTES DE CONTRES A ÉTÉ INAUGURÉE



C'est un projet qui avait été initié par la précédente municipalité. L'actuelle équipe municipale a bien évidemment souhaité le poursuivre. Après plusieurs mois de travaux et l'intervention de neuf entreprises différentes, la salle des fêtes de Contres a été profondément rénovée.

L'inauguration a eu lieu le samedi 13 janvier dernier en présence de nombreux habitants de la commune mais aussi du sous-préfet de l'arrondissement de Mangers, Olivier Compain, et de la conseillère régionale, Anne Beauchef.

« Cette opération a nécessité un investissement de la collectivité de 268 192 €. Pour financer ce dossier, nous avons toutefois bénéficié de subventions à hauteur de 66%. L'État via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) nous a octroyé la somme de 67 500 €. La Région des Pays-de-la-Loire a quant à elle versé la somme de 108 350 € dans le cadre du CTR (Contrat Territoires Région). L'autofinancement de la commune a donc été de 92 342 €. Somme à laquelle il convient d'ajouter 19 000 € pour la réalisation du parking », a expliqué Philippe Richard.



Les travaux ont consisté à une mise aux normes en matière d'accessibilité et en termes d'économies d'énergie. « Nous avons donc fait installer une pompe à chaleur, créé de nouveaux sanitaires et aménagé une salle de réchauffage », précise le maire.

Avec cette réalisation en plein cœur de Contres, la commune met à disposition une infrastructure qui répond de manière pérenne aux attentes des habitants, des associations et des différents utilisateurs. « Cette salle accueillante et conviviale est maintenant parfaitement adaptée pour recevoir 96 convives à table », ajoute Philippe Richard.

La dernière rénovation de cette salle avait eu lieu en 1986 sous la mandature de Lucien Racois. Et puisque nous parlons d'histoire, rappelons que cette salle était au 16^e siècle une grange dimière. Elle avait changé de destination en 1950.

Notons enfin que cette inauguration a aussi été l'occasion de découvrir le parcours thématique composé de cartes postales et de photos anciennes sur l'histoire de Contres. « Cette présentation permanente a été installée par quelques habitants de Contres à l'initiative de Stéphane Chaumier », conclut Philippe Richard.



VIE MUNICIPALE

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : DÉBUT DES TRAVAUX EN 2025



Quel visage aura le centre bourg de Saint-Cosme-en-Vairais d'ici 4 ans ? C'est à cette question que les Cosméens ont été amenés à répondre en apportant leurs contributions, leurs réflexions et leurs idées à l'occasion d'une phase de concertation proposée par la mairie.

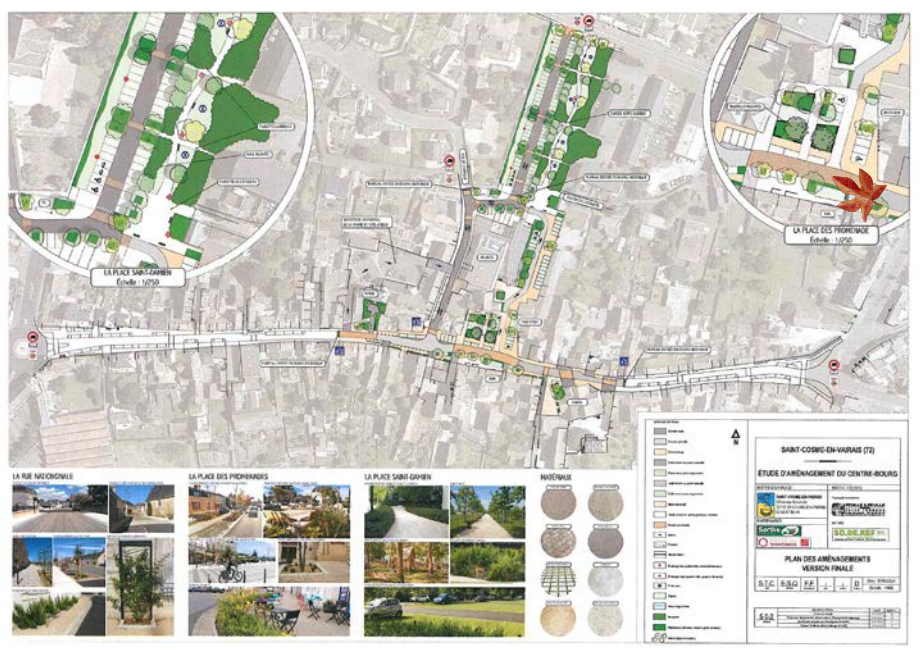
« Cet aménagement du centre bourg est le projet phare de notre mandat. Il engage la collectivité et l'avenir de la commune pour plusieurs dizaines d'années. Il était donc primordial d'y associer la population et nous, en tant qu'élus, nous y consacrons toute notre énergie », confie le maire, Philippe Richard.

Pour se faire, plusieurs rendez-vous avec les habitants ont eu lieu au cours de ces derniers mois. « Nous avons tout d'abord organisé une balade dans le bourg afin de faire un premier diagnostic. Ensuite, il y a eu une première réunion publique au cours de laquelle les participants ont été invités à prendre part à des ateliers afin d'exprimer leurs souhaits et leurs attentes. Enfin, en ce début d'année 2024, le cabinet sarthois Feuille à Feuille, de Tresson, avec qui nous travaillons depuis le lancement du projet, a présenté une restitution de son travail et a proposé deux esquisses d'aménagement », ajoute le maire.

Si les travaux débuteront en 2025 par la rénovation de la place Saint-Damien, rien n'est encore figé et la concertation va se poursuivre. Les prochaines semaines

vont être consacrées au montage des dossiers de demande d'aides financières et au lancement du concours de maîtrise d'œuvre. « Le montant des travaux est estimé à 1,6 million d'euros HT. Nous pouvons sereinement espérer des subventions à hauteur de 1 million d'euros. Les réalisations vont s'échelonner sur deux ou trois ans afin de ne pas impacter les finances de la commune. Nous aurons recours à un emprunt. Ce que nous n'avons pas encore fait depuis le début du mandat. Nous avons réussi à réduire considérablement la dette communale et avons donc une capacité à emprunter pour financer cet aménagement, il n'est pas prévu d'augmenter la taxe communale », argumente Philippe Richard.

La réalisation du projet va s'étaler sur plusieurs années et va concerner l'aménagement total de la rue Nationale. Les parvis de la mairie et de l'église, la place des Promenades, la place Saint-Damien ainsi que les abords du Complexe Culturel Atlantis seront également traités. « Avec à terme, un tout autre visage pour notre centre bourg. Une place plus importante sera accordée aux piétons avec une mise en valeur et une redynamisation des commerces tout en conservant un stationnement suffisant pour les usagers. Les travaux vont permettre de réduire la vitesse des véhicules et interdire la circulation de tous les poids-lourds à l'exception des camions de livraisons et des secours », conclut le maire.



LE NOUVEAU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ

C'est un projet important pour la vie de la commune qui se concrétise. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe (S.D.I.S.), les services du département et la commune ont décidé d'équiper les hommes du feu de Saint Cosme en Vairais de locaux plus modernes et plus fonctionnels.

La construction d'une nouvelle caserne a donc débuté le 5 février dernier sur la route de Contres. La livraison du nouveau centre de secours et d'incendie est prévue pour le mois de décembre prochain avec une inauguration lors de la Sainte-Barbe.

Les actuels locaux de la rue des Écoles seront mis à la disposition de différentes associations communales.



LE POINT SUR LES AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023

Avenue François Mitterrand

La mairie poursuit ses actions en matière de travaux. Ces derniers mois, deux opérations importantes ont eu lieu. Il s'agit tout d'abord de la réalisation de la deuxième tranche de la rénovation des trottoirs de l'avenue François Mitterrand. Les piétons peuvent désormais les emprunter sans risque grâce à la pose d'un nouvel enrobé.

Rue des Ecoles

La sécurité des élèves des écoles maternelles et élémentaires qui utilisent le service de ramassage scolaire en car est une autre priorité. Aussi, la municipalité a décidé de déplacer l'arrêt des cars de la place Saint-Damien à la rue des Écoles.

Pour permettre aux enfants, accompagnés d'un agent de la mairie, d'attendre leur car tranquillement et en étant protégés des intempéries, un abribus a été installé au niveau des terrains de pétanque de la rue des Écoles, juste à côté de la cour de l'école Claude Bouchard.

Afin d'attirer l'attention des conducteurs de véhicules motorisés circulant aux abords de cet abribus, des panneaux clignotants ont également été posés. Nous invitons bien évidemment les automobilistes à réduire leur vitesse dans ce secteur.



COMMÉMORATIONS, MÉDAILLE ET REPAS DU 11 NOVEMBRE



Les cérémonies commémoratives de l'armistice du 11 novembre 1918 se sont déroulées à l'automne dernier. Trois dépôts de gerbes ont été organisés. Un premier au monument aux morts de Contres, un deuxième à Champassant puis un troisième et dernier à celui de

Saint Cosme en Vairais devant le carré militaire près du cimetière.

Ces commémorations auxquelles ont participé les membres de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) mais aussi les sapeurs-pompiers, les jeunes sapeurs-pompiers et la classe des cadets du collège Véronde-Forbonnais ont également été très suivies par la population cosméenne.

Lors de la célébration à Saint Cosme en Vairais et à la demande de l'U.N.C., la médaille du porte-drapeau a été remise à Michel Lecourbe par le maire, Philippe Richard.

Après un vin d'honneur servi à la Salle des Anciens, cette journée de fête s'est achevée par le traditionnel banquet



des Aînés au Complexe Culturel Atlantis. Les convives ont passé un agréable moment et l'ambiance a été très chaleureuse tout au long de l'après-midi.



le président, a en effet émis le souhait de prendre du recul. Malheureusement, il n'y a personne pour lui succéder. Alors, il nous a semblé opportun de proposer de reprendre leurs activités tout en conservant l'expertise et l'expérience des bénévoles de cette association. Nous serons opérationnels pour l'édition 2025 du Carnaval », prévient Jocelyne Guoic.

Afin de l'aider dans l'organisation de ses festivités, le nouveau comité est à la recherche de bénévoles supplémentaires. « Toutes les personnes volontaires sont les bienvenues. Même si ce n'est que ponctuellement », annonce la présidente du C.L.A.C.

En plus des 12 membres actifs de l'association, le bureau est composé de 4 personnes. Jocelyne Guoic est la présidente, Aurélie Auger, la vice-présidente, Jean-Yves Chalm, le trésorier et Rolland Rodari est le secrétaire.

« Tous les membres du C.L.A.C sont déjà très investis dans la vie associative locale et ont donc une grande expérience dans l'organisation d'événements festifs », se réjouit Jocelyne Guoic.

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ LOCAL D'ANIMATIONS COSMÉEN EST NÉ

C'est une bonne nouvelle pour l'animation et l'attractivité de la commune. Un groupe de bénévoles emmené par Jocelyne Guoic, a décidé de reprendre les activités phares du Comité des Fêtes qui avait été mis en sommeil en septembre 2023.

Le lundi 5 février dernier dans la salle des fêtes de Contres a eu lieu une Assemblée Générale Extraordinaire qui a permis de redonner vie au Comité des Fêtes sous le nouveau nom de Comité Local d'Animations Cosméen. Le C.L.A.C. est donc né.

En plus de ce nouveau titre, de nouveaux statuts répondant aux exigences actuelles de la vie d'une association ont été adoptés et un règlement intérieur est en cours de rédaction. Le nouveau comité d'animations s'est d'ores et déjà mis au travail et va proposer, au cours des prochains mois, trois manifestations afin d'animer comme il se doit la vie locale.

« Nous allons tout d'abord organiser la fête de la Saint-Jean à Contres le 22 juin. Puis les 28 et 29 septembre, nous



proposerons la Fête du Vairais avec diverses animations dans le parc Verno-Vici, le centre-ville et la place Saint-Damien. Enfin à la fin du mois d'octobre, nous organiserons la fête d'Halloween. Pour ces trois rendez-vous, notre but est d'innover et d'attirer le plus de monde possible », explique Jocelyne Guoic, la présidente du C.L.A.C.

Dans un second temps, l'autre priorité du comité sera l'absorption des Masqués du Vairais. « Lors de l'Assemblée Générale de cette association, Jacky Fougeray,

COMMERCE

COMMERCES : FACILITER LA BONNE DYNAMIQUE



Signe de l'attractivité de notre commune, l'activité commerciale est en mouvement permanent. Après les ouvertures remarquées de la boutique « La Ferme des Champs-Romet » et de l'auto-école

« Cap' Permis » dans la rue Nationale, d'autres changements ont été opérés ou sont en passe de l'être.

Soulignons ainsi la reprise de l'entreprise « Loca Fête Cosméenne » par Adrien Grémillon dans la ZA des Cytises. Nous souhaitons la bienvenue à « Welcar », établissement nouvellement implanté dans la rue du Perche et spécialisé dans la mécanique auto et la vente de véhicules d'occasion. Notons enfin l'installation de « Total Énergies » dans les anciens locaux de « Maine Agencement » (espace de stockage).

« En mairie, nous sommes régulièrement contactés par des porteurs de projets qui aimeraient s'installer à Saint Cosme

en Vairais. Malheureusement nous ne pouvons pas répondre favorablement à leurs demandes à cause d'un manque de locaux. Je lance donc un appel aux propriétaires privés de locaux commerciaux et les incite à mettre leurs biens sur le marché à des loyers adaptés afin de conforter la bonne dynamique actuelle », souligne le maire Philippe Richard.



Tél : 02 43 34 32 76

Tél : 02 19 00 20 39

LA MISSION LOCALE SARTHE NORD



Pour qui ? Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant sur le territoire du Maine Saonais, quelle que soit la situation, le niveau scolaire ou la qualification.



Pourquoi ? L'orientation, l'accompagnement au projet professionnel, l'accès à la formation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et à l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Comment ? En prenant rendez-vous, avec un.e conseiller.e à votre écoute pour vous apporter un conseil, une aide et un accompagnement personnalisé. (Prise de RDV au 02 43 97 87 65)

Où ? À Saint-Cosme-en-Vairais (Mairie, situé 53 bis rue Nationale) un mercredi matin par mois.

02.43.97.87.65
www.mlsarthenord.fr



ACTUALITÉS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Scrutin du 9 juin 2024 – Élections européennes

Pour donner suite à la modification des bureaux de vote n°1 et n°2, les électeurs inscrits à ces bureaux ainsi que les nouveaux électeurs recevront une nouvelle carte électorale quelques jours avant le scrutin.

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections européennes ont lieu entre le 6 et le 9 juin 2024. Les électeurs français sont appelés aux urnes

le dimanche 9 juin 2024 pour élire 81 eurodéputés. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale et votre bureau de vote sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Vous venez d'arriver dans la commune, vous avez la possibilité de faire les démarches à l'accueil de la Mairie en vous munissant de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ou en ligne via le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> Si vous avez changé d'adresse sur la commune, vous devez en informer la Mairie. Merci de passer à l'accueil muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Situations	Inscription à l'accueil de la Mairie	Démarche en ligne	Documents nécessaires
Je viens d'arriver sur la Commune	Possible	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396	- Pièce d'identité -Justificatif de domicile de moins de 3 mois
Changement d'adresse sur la Commune	Oui	Non	-Pièce d'identité -Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Je viens d'avoir 18 ans

L'inscription sur les listes électorales est automatique à la suite du recensement citoyen réalisé dans les 3 mois après vos 16 ans.

DANS LA ROUE DE THOMAS COURCIER, ESPOIR DU CYCLISME



Une tête bien faite et des muscles affûtés. Thomas Courcier, 18 ans, étudiant en BTS Management Commercial Opérationnel à Nogent-le-Rotrou, a tous les ingrédients pour réussir dans la vie.

Sportivement, le Cosméen s'illustre particulièrement dans le cyclisme. Un sport qu'il a découvert un peu par hasard à l'âge de 7 ans. « Avant de monter sur un vélo, je faisais du tennis au club de Saint Cosme en Vairais. Puis un jour, j'ai vu une compétition de cyclisme et j'ai tout de suite su que ce serait ma discipline sportive », explique le jeune homme.

À 7 ans, il signe sa première licence au VS Fertois, club qu'il n'a pas quitté. De l'école de cyclisme aux catégories minimales et cadets, Thomas fait ses classes et se fait remarquer dans les pelotons. « Je suis aujourd'hui en U23 première année. Depuis quelques saisons, j'axe ma préparation sur le cyclo-cross. J'ai d'ailleurs participé au championnat de France le 13 janvier dernier à Camors en Bretagne et j'ai terminé à la 30e place sur 65 partants ».

Avant de débiter la saison des courses sur route, au

printemps, le Cosméen va s'aligner sur quelques épreuves de VTT. « Je vais participer à deux manches de la coupe régionale et au championnat régional qui aura lieu à Durtal le 28 avril puis je prendrai le départ d'un maximum de courses afin d'emmagasiner de la puissance pour la prochaine saison de cyclo-cross ».

Pour parvenir à ses fins, Thomas ne compte pas son temps et ne ménage pas ses efforts. En 2023, il a fait plus de 11 500 km sur son vélo. « Je m'entraîne entre 10 et 20 heures par semaine. Cela représente entre 5 et 12 séances hebdomadaires ». Une préparation que le sportif complète par du renforcement musculaire et des sorties de course à pied.



PENSÉE DU MOMENT

“Savourer chaque bulle de bonheur comme des instants pétillants.”
Auteur inconnu.

Mairie de Saint Cosme en Vairais :

Horaires d'ouverture : Ouverture au public tous les jours du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et le lundi, mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00. Permanence téléphonique uniquement les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

Attention, pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin municipal, contactez-nous avant le 25 avril 2024 par mail à l'adresse suivante : adjoints@stcosmeenvairais.fr

LE PETIT COSMÉEN

Directeur de la Publication : Philippe Richard
Maire de Saint Cosme en Vairais
53 bis, rue nationale - 72110 St Cosme en Vairais
Tél. 02 43 97 55 44

Site : www.mairiesaintcosmeenvairais.fr

Mairie Saint Cosme en Vairais

Conception et impression :
Imprimerie CRES - Bonnétable
Crédits photos : ville de Saint Cosme en Vairais